

des rapports généraux sur le financement à l'exportation qu'elles offrent aux PME.

6. Le Comité recommande que le gouvernement encourage aussi d'autres institutions financières que les banques de l'annexe I, comme les compagnies d'assurance, les caisses de retraite, les coopératives de crédit et les caisses populaires à fournir aux PME les fonds dont elles ont besoin dans leurs activités d'exportation. Il devrait se pencher avec une attention toute particulière sur les institutions qui jouissent d'avantages fiscaux. (page 29)

Les coopératives de crédit et les caisses populaires sont réglementées au niveau des gouvernements provinciaux, ce qui limite la capacité qu'a le gouvernement fédéral de les inciter à fournir un financement aux PME exportatrices; de plus, la Loi sur les banques limite les types d'activités que les compagnies d'assurance et les caisses de retraite peuvent mener. Toutefois, le gouvernement a donné instruction aux sociétés financières de l'État de bâtir des partenariats avec les institutions financières du secteur privé afin d'améliorer l'appui fourni aux PME exportatrices. Dans ce contexte, le Programme de la garantie générale sur les créances (PGGC) de la SEE et le Programme de paiements progressifs (PPP) de la CCC sont exécutés non seulement par les banques de l'annexe I, mais aussi par l'entremise du réseau de caisses populaires de la Caisse centrale Desjardins. La SEE songe par ailleurs activement à exécuter le PGGC par le biais des petites coopératives de crédit et institutions bancaires régionales. Le gouvernement considère le recours à ces autres voies de prestation privées comme un développement positif.

7. Le Comité recommande que les corporations à capital de risque de travailleurs et les sociétés de gestion des titres de placement admissibles aux RÉER soient encouragées à former des alliances stratégiques en vue de partager les risques dans le cadre de programmes d'exportation pour les petites et les moyennes entreprises. (page 29)

Les sociétés à capital de risque de travailleurs (SCRT) ont pu recueillir plus de 3 milliards \$ d'actifs dans les dernières années, largement à cause des incitations fiscales que les gouvernements fédéral et provinciaux accordent aux investisseurs individuels. La création de ces sociétés devrait faciliter considérablement l'accès au capital pour les PME qui ont un fort potentiel de croissance, et dont plusieurs deviendront probablement des exportateurs.

L'industrie canadienne du capital de risque n'a donc pas tant pour défi de mobiliser des fonds que d'identifier les possibilités d'investissements dans le capital de sociétés canadiennes et de prendre les bonnes décisions d'investissement. À cet égard, les gouvernements fédéral et provinciaux ont établi certaines exigences d'investissement dans les entreprises, que les SCRT doivent respecter.

8. Le Comité recommande que le gouvernement s'inspire de ce qui se fait sur le marché et amenuise les obstacles administratifs qui entravent la création ou l'importation de nouvelles sources de capitaux. (page 29)

La croissance rapide, appuyée par les gouvernements fédéral et provinciaux, d'une industrie canadienne du capital de risque géré par le secteur privé a quelque peu réduit la nécessité d'importer du capital de risque initial. Les bourses canadiennes axées sur les actions de deuxième rang et favorisant la croissance des fonds mutuels à petite capitalisation ont aussi facilité l'accès au capital pour la petite entreprise. Les besoins en financement par actions des PME canadiennes restent toutefois assez diversifiés, et le gouvernement, par le biais du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, continue à faciliter le financement par des sources étrangères dans des créneaux spécifiques, surtout pour les PME exportatrices du secteur de la technologie.

Dans le cadre de sa stratégie pour le développement du commerce international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, en collaboration avec certaines firmes canadiennes de placement, a lancé un projet visant à aider les PME canadiennes à trouver des souscriptions privées sur